

CR Assemblée Générale du 17 Octobre 2008

11 présents 10 procurations 21 voix

Le quorum statutaire est atteint.

Ordre du jour :

Rapport moral : Le club a enregistré pour 2008 65 adhésions La fréquentation reste régulière. La survie administrative a été assurée par une équipe réduite. Il s'agit maintenant de se positionner dans une perspective de développement .

Rapport financier : absence excusée du trésorier.

Cotisations

Le principe d'un droit de table annuel sans adhésion ni licence FFG est adopté.

Le montant des cotisations pour l'année 2008-2009 est fixé comme suit :

	Tarif normal	Jeune - 18 ans	Etudiant	Chômeur
licence (avant le 15 /12)	35	5	20	20
Avec revue	43	23	38	38

- Abonnement revue 18 € (revue offerte pour une première licence)
- Après le 15 /12 majoration 10 euros (sauf première licence)

O Cotisation sympathisant (déjà licenciés FFG dans un autre club) 10 €

O Droit de table annuel pour les non licenciés : 20 euros Ce droit de table permet uniquement d'utiliser le matériel du club sans aucun autre avantage. Il ne constitue pas une adhésion.

Elections du CA

Le CA est reconduit. F Péchoux, A Lacour, E Chevrier

Se présentent

- Responsable matériel : ABLANCOURT Miguel
- Responsable site : Pierre SVED
- Responsable contact : Pierre SVED Bernard RODIER

Paris le 17 / 10 /2008 Le président